

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Laurana Parc D en liquidation, Carouge***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 11.07.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **29.08.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Hubert Delétraz, c/o Agence Immobilière Arve-Immo SA, rue Saint-Victor 20, 1227 Carouge
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(01102824)